



CC du Pays de Saint Aulaye (Siren : 242400935)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Roche-Chalais
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/07/1999
Date d'effet	08/07/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jacques DELAVIE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place Emile Cheylud
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24490 LA ROCHE-CHALAIS
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 789
Densité moyenne	27,86

Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	La Roche-Chalais (212403547)	3 052
24	Parcoul-Chenaud (200059046)	792
24	Saint Aulaye-Puymangou (200059152)	1 451
24	Saint Privat en Périgord (200065399)	1 151
24	Saint-Vincent-Jalmoutiers (212405112)	253
24	Servanches (212405336)	90

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- <i>Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif. - Entretien des installations d'assainissement non collectif</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- <i>Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
Sanitaires et social
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- <i>Création et gestion des bâtiments scolaires. Création et gestion de bâtiments de restauration scolaires (toutefois le restaurant de La Roche Chalais ayant une dimension municipale n'est pas entendu comme inclus dans cette compétence)</i>
- Activités péri-scolaires
- <i>Gestion du service périscolaire de restauration : toutefois le restaurant municipal de La Roche-Chalais accueillant des élèves des écoles élémentaires et préélémentaires, la CC prendra en charge par voie conventionnelle une partie des dépenses de fonctionnement et d'investissement du service de restauration municipal de La Roche-Chalais.</i>

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Elaboration, animation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale</i>
- Schéma de secteur
- Constitution de réserves foncières <i>Acquisition et gestion de réserves foncières nécessaires à l'exercice des seules compétences transférées à la communauté de communes.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Politique du logement social <i>Politique du logement et du cadre de vie</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>- Mise en oeuvre d'une politique de réhabilitation de l'habitat privé dans le cadre de procédures spécifiques telles que : OPAH - PLAH ou encore PIG. A cet effet la CC a vocation à conduire toute action à l'intérieur de son territoire. La CC est habilitée à intervenir, sous réserve des règles de la concurrence, par le biais de conventions de prestations de services, pour exercer une action de coordination générale du PIG habitat au profit des collectivités extérieures adhérentes au PIG et dont la liste figure dans la convention de programme.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique : Réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage».</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	SM Périgord Numérique (200045771)	SM ouvert	424 095
24	SM départemental pour la gestion et le traitement des déchets ménagers et assimilés (252405329)	SM fermé	373 949
24	SM du SCOT du Périgord Vert (200068260)	SM fermé	82 631
24	Syndicat de rivières du bassin de la Dronne (200048882)	SM fermé	44 273
33	SM intercommunal de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Libournais Haute Gironde (SMICVAL) (253306617)	SM fermé	213 424

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)